



RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

Très forte progression des résultats

Résultat financier en forte hausse

Au 30 juin 2013, le chiffre d'affaires de ONATEL-SA affiche une progression de 6% par rapport à la même période de l'année 2012 et ressort à 61,0 Mds FCFA contre 57,3 Mds FCFA à fin juin 2012.

Le résultat d'exploitation s'établit à 15,4 Mds FCFA. Il enregistre une progression de 34% par rapport à juin 2012.

Le résultat des activités ordinaires enregistre une tendance haussière similaire, à 14,6 Mds FCFA contre 10,4 Mds FCFA pour la même période de l'année 2012, soit un accroissement de 40 %.

Le résultat net s'affiche à 10,8 Mds FCFA contre 7,0 Mds FCFA, en progression de 55%.

Développement soutenu de la base client

La base client poursuit sa croissance à un rythme soutenu et dépasse au 30 juin 2013, les 4,4 millions de clients actifs⁽¹⁾,

La téléphonie mobile est la principale pourvoyeuse de cette croissance avec un parc de 4,2 millions de clients, en progression de 19% par rapport à 2012.

Le parc actif fixe⁽²⁾ ressort à 100 021 clients au 30 juin 2013. Le parc des clients Internet⁽³⁾ s'établit à fin juin à 27 262 clients.

Innovation et investissement : principaux leviers de croissance

La gamme des produits et services s'est enrichie avec le lancement de nouveaux services tels que l'Internet mobile 3G, le transfert d'argent Mobicash, le téléchargement de musique et bien d'autres services.

Ces services à forte valeur ajoutée auront un impact favorable sur le chiffre d'affaires.

L'effort d'investissement se poursuit également avec notamment l'extension de la capacité du réseau en vue d'améliorer la couverture et la qualité de service.

Données Financières

(En Millions FCFA)	Comptes semestriels 30 juin 2013	Comptes semestriels 30 juin 2012	% Var.
Chiffre d'affaires	61 010	57 293	6%
Résultat d'exploitation	15 365	11 524	33%
Résultat financier	-777	-1 105	-30%
Résultat des activités ordinaires	14 588	10 419	40%
Impôt sur le résultat	3 862	3 571	8%
Résultat net	10 794	6 982	55%

Données Opérationnelles

Parc des abonnés	Données au 30 juin 2013	Données au 30 juin 2012	% Var.
Parc mobile actif ⁽¹⁾	4 247 772	3 573 788	19%
Parc Fixe ⁽²⁾	100 021	142 615	NA
Parc Internet ⁽³⁾	27 262	31 108	-12%

Informations complémentaires :

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2013 ont fait l'objet d'une revue limitée des commissaires aux comptes.

Perspectives :

Dans la mesure où aucun événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité, la société anticipe pour le troisième trimestre 2013, une tendance similaire à celle constatée sur le premier semestre 2013.

À propos de ONATEL-SA :

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté sur le compartiment A de la BRVM de l'UEMOA, leader sur l'ensemble de ses segments d'activités : Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (51%) et l'Etat du Burkina Faso (26%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation - 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.onatel.bf

⁽¹⁾ Le parc actif mobile, constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (payant ou gratuit) ou ayant émis un SMS ou MMS durant les trois derniers mois et des clients postpayés non résiliés.

⁽²⁾ A partir de 2013, le parc fixe correspond aux clients actifs ayant émis ou reçu un appel voix ou SMS pendant les 3 derniers mois. Pour 2012, le parc communiqué correspond au parc commercial. NA : Non Applicable

⁽³⁾ Le parc internet a fait l'objet d'un assainissement courant 2012.

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
ONATEL SA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ONATEL SA et en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, qui dispose que « Les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activités et de résultat ainsi qu'un rapport d'activité semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données », nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires de la société ONATEL SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes ont été établis par la Direction générale. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes internationales d'audit. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'exercice professionnels.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Les travaux effectués sur les comptes intermédiaires n'ont pas révélé l'existence d'erreurs ou anomalies susceptibles d'influencer de manière significative les comptes et états financiers au 30 juin 2013.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2013.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Ouagadougou, le 24 juillet 2013

Les Commissaires aux Comptes



Françoise TOE

Associée gérante

Expert-comptable diplômée d'Etat

Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso



Oumarou Gilbert SIFARE

Associé Gérant

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso